



23 MAI 2014

Approbation du dernier compte rendu

Le conseil adopte le dernier compte-rendu à quelques modifications mineures près notamment celles demandées Gérard Coutelier et Daniel Perciaux.

Les accidents

Les quatre premiers accidents de l'année sont des accidents de remorqueur. Accident d'un DR400 à Chérence. Le pilote, très expérimenté, constate au cinquième vol que l'avion ne parvient pas à décoller à cause d'un problème d'alimentation. Le planeur largue et réussit, en faisant un cheval de bois, à demeurer sur la piste. L'avion termine dans une haie et prend feu. Le pilote s'extraie de l'avion juste à temps. A Bourg, le Dynamic a perdu la roue avant pendant un tour de piste.

A Fayence, un accident dramatique entraînant la disparition du pilote a eu lieu dans des circonstances difficilement compréhensibles. L'ASW20 est passé sur le dos au décollage après une huitaine de secondes de roulage alors qu'il était en remorqué. Il convient d'attendre les conclusions de l'enquête. A Montpellier, deux vaches se sont heureusement terminées malgré les difficultés d'atterrissement sur le sommet des arbres pour l'un et dans un champ non répertorié pour l'autre.

A Bailleau, le club a frôlé la catastrophe. Un remorqueur et un planeur se sont touchés par câble de remorquage interposé. L'anneau du câble a brisé un aérofrein du planeur. Tout le monde s'est posé normalement.

Mise à jour du règlement intérieur

Les travaux

Une commission et les secrétaires généraux ont travaillé sur le nouveau règlement intérieur par ailleurs entièrement remis en page. Les paragraphes des généralités sur le fonctionnement ainsi que ceux concernant les chapitres « accident » ont été entièrement revus.

La modification la plus notable a trait à l'abandon du $\frac{TPA}{TCA}$ au profit d'un $\frac{PR}{CR}$ pour le calcul de la cotisation de base corrigée afin d'éviter de voir les clubs les plus anciens perdre le bénéfice d'avoir accumulé des cotisations importantes. En effet, $\frac{TPA}{TCA}$ tend vers 1 avec le temps. Ce rapport est remplacé par $\frac{PR}{CR}$ où CR est égal à dix cotisations de base de l'année en cours et où PR est égal à la différence entre la cotisation de base et le solde. Le solde représentant, comme chacun l'aura compris la différence TCA-TPA.

Le secrétaire général est chargé par le conseil de modifier les chapitres « prévoyance » dans le même esprit et de proposer les modifications par mail aux administrateurs.

Visite de Chambley

Le président est allé à Chambley le 16 avril. Le hangar est à moitié ANEPVV et à moitié comité régional. Le club « Thionville vol à voile » squattait les locaux du comité régional. Mais ce club était mixte. Les avions volaient à Verdun. Ayant perdu l'ensemble de ses licenciés, le club avion a été contraint de déménager tout ce qu'il possédait à Verdun et avait entreposé provisoirement ses affaires dans nos locaux.

Tout est rentré dans l'ordre. Le président a incité les licenciés vol à voile à accepter la scission proposée par le club avion "fantôme".

Pour ce qui concerne l'ANEPVV, nous possédons une cellule Rallye entreposé à Chambley. Un contact a été établi avec le lycée Jean Zay de Jarny. Ce lycée a besoin d'une cellule avion pour faire travailler les élèves qui sont en maintenance aéronautique. Le lycée travaille en collaboration avec l'atelier voisin de nos installations « Chambley maintenance ». Si nous accédons à la demande du lycée, celui-ci souhaite garer le Rallye dans nos locaux entre deux utilisations par les élèves sous la houlette de l'atelier voisin. En échange Chambley maintenance nous établira les "Form one" pour les pièces « d'occasion » dont nous aurions besoin..

Le conseil donne son accord à la signature des conventions nécessaires au bon fonctionnement de ces partenariats.

Outil de gestion des stocks

Gérard Chiocci administrateur nous présente un outil de gestion basé sur un logiciel de vente en ligne gratuit. L'arborescence présentée est simple et conviviale. Le responsable club qui trouve la pièce lui convenant peut ajouter cette pièce dans un panier puis négocier avec l'ANEPVV le prix.

Bien entendu, les stocks ANEPVV sont réservés aux adhérents de l'ANEPVV. Il faut donc des verrous informatiques à ce niveau.

Il faut trouver des modalités de rémunération pour l'ARAPA à qui nous demanderons de gérer les expéditions.

Pièces Socata

Pour l'instant les prix indiqués sont au prix d'achat d'origine et représente environ 76 000 € au bilan. Une réévaluation à 260 000 € peut être faite suivant le prix catalogue actuel ! Encore cette réévaluation concerne-t-elle 75% environ des pièces stockées. Le conseil débat des prix de mise en vente de ces pièces qui doivent rester une aide à l'entretien des avions pour les clubs affiliés.

Pièces d'occasion

La liste des pièces sera mise en ligne.

Le coût du logiciel est nul car il s'agit d'un logiciel libre et le stockage informatique est faible. Le conseil décide de poursuivre la mise en place de cet outil de gestion du stock des pièces détenues par l'ANEPVV.

Situation des clubs

Tours

Après discussion, le club de Tours fera une nouvelle proposition de remboursement aux administrateurs.

Valenciennes

Le club n'a plus le droit administratif de voler car le terrain a été classé IFR. La bande engazonnée n'est pas suffisamment éloignée de la bande en dur. Le comité régional tente une défense politique de ce terrain dont le club risque fort de disparaître. Il est scandaleux de voir une association qui cherche à participer à la vie sociale et sociétale d'un territoire menacée de fermeture pour assurer le décollage IFR d'un avion certes d'entreprise mais une à deux fois par semaine au grand maximum.

Ne peut-on raisonnablement trouver un arrangement intelligent ?

Questions diverses

Faut-il mettre les comptes-rendus sur Internet aux vues et sues de tous ? La réponse du Conseil est oui.

L'avion électrique

Trois biplaces électriques volent en Europe. Un de ces avions est français : l'E-Fan. Cet avion électrique a effectué son premier vol officiel sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac le 25 avril. Ce petit démonstrateur qui préfigure un biplace école à développer est construit par une filiale d'Airbus group : Aéro composite Saintonge. Ce dernier sert de « Test Plane » à AIRBUS GROUP pour se faire la main sur la propulsion électrique d'aéronefs allant jusqu'à des moyens courriers de 100 places...Une version « commerciale » biplace-école, issue du prototype actuel est en cours de définition ; un quadriplace hybride est prévu.

Un avion remorqueur est envisagé. Son avantage : un coût de consommation électrique de 0.80 € par remorqué ! Qu'il vienne vite, cet avion remorqueur !



Cette image est empruntée à l'excellent dossier de Gabrielle CARPEL consacré à l'E-FAN et paru dans Air et Cosmos N° 2405 du 9 mai 2014.

Avion remorqueur

L'ANEPVV conseille à tous les clubs possédant des avions Rallye de changer les magnétos BENDIX pour des SLICK dont l'entretien et le coût d'achat sont beaucoup moins onéreux.

Arapa

L'ARAPA nous a transmis une facture de plus de 5 000 € pour le rangement du hangar Nicolas. Il faut désigner, le 7 juin, un nouveau président, pour cette association, Bernard Guillemin étant démissionnaire. Il semble que l'ARAPA ait perdu quelques clients. Il faut donc relancer l'activité de l'atelier.

AG de la FFVV

Le 28 mars 2015 assemblée générale de la FFVV. Celle de l'ANEPVV aura lieu le 27 mars 2015

Déménagement du siège social

Le président a visité des locaux rue des Petites écuries (10^e) et Boulevard Richard Lenoir. Les locaux de la rue des Petites Écuries semblent correspondre à ce que nous recherchons : quatre bureaux et une petite salle de réunion. Le loyer serait moitié moindre de ce que nous payons actuellement. Toutefois, quelques réserves sont émises sur la place disponible pour nos archives et les nombreux dossiers gérés.

La prochaine réunion aura lieu 29 rue de Sèvres à Paris le vendredi 12 septembre à 9h30

Tous les sujets de la réunion étant épuisés, le président lève la séance.